



Ho Ho Ho !!! ☐

L'hiver* approche à grands pas* et
qui dit hiver dit☐ ❄️☐ NOËL☐ ☐

Alors c'est avec plaisir que le Comité
des fêtes, le Sou des écoles et Téro
Loko vous invitent à vous joindre à eux
au marché de Noël le **Mardi 5
décembre de 16h à 22h.**

De nombreuses activités vous seront
proposées sur place pour le plus grand
bonheur des grands et des petits☐

☐ ☐ ☐ ☐ ❄️☐ ❄️☐ ☐ ☐

Un marché de Noël festif... et collectif !

Le 5^{ème} marché de Noël de Notre-Dame-de-l'Osier aura lieu le 5 décembre. Année après année, ce rendez-vous s'affirme comme un temps fort de la vie locale du pays de Vinay, attirant bien au-delà des habitants du village, et fédère de plus en plus d'acteurs locaux.

Le marché de Noël de l'Osier, c'est avant tout une aventure collective. Lancé en 2019, à la fin de la première année d'activité de l'association Tero Loko, par les salariés et les bénévoles de la structure, il a su, en quelques années, attirer de nouvelles énergies, et rassemble aujourd'hui de nombreux acteurs de la vie locale.

Bulletin municipal de la Mairie de Notre Dame de l'Osier

Secrétariat de Mairie : tél. : 04.76.36.61.77

Horaires d'ouverture : Lundi : 8h00 à 13h00 Mardi : 8h00 à 13h00 Mercredi : 8h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

Jeudi : 8h00 à 13h00

Samedi : 10h30 à 12h00 (permanence des élus)

Courriel: ndomairie@wanadoo.fr

Site Internet : notredamedelosier.sud-gresivaudan.org

Au-delà de la mairie, gestionnaire du marché, Tero Loko est désormais associée au Comité des fêtes du village, et pour cette nouvelle édition, au Sou des Écoles de Vatilieu, Chantesse et Notre-Dame-de-l'Osier, pour organiser ce rendez-vous annuel.

De nombreux artistes du territoire s'associent également à ce rendez-vous : Gladys Kalfon et son orgue de barbarie ; la clown Marie Clou, qui proposera une lecture de lettres au Père Noël ; la Banda Vinox, qui mettra l'ambiance, comme à son habitude ; de la chanson française avec Saltimbanque, qui interprètera vos tubes préférés à la demande ; et pour clôturer la soirée, un concert de rock qui réchauffe avec le groupe Libre Cours.

Les producteurs et artisans locaux ne sont pas en reste et les idées ne manqueront pas, tant pour garnir les tables de fête, que le pied des sapins, avec une trentaine d'exposants.

Comme d'habitude, une buvette bien garnie et plusieurs propositions de petite restauration sont prévues pour garantir le succès de la soirée.

La rumeur dit que même le Père Noël a prévu de faire le déplacement, tant l'ambiance de ce marché est conviviale ! Mais pour en être sûr, il faudra venir vérifier par vous-même !

RDV donc le 5 décembre à partir de 16h, au jardin de Bon Rencontre, à Notre-Dame-de-l'Osier.

Plus d'infos sur [notre page Facebook Marché de Bon Rencontre](#) – Notre Dame de l'Osier

Contact : 04 57 33 00 86 - contact@teroloko.com



NOTRE DAME DE L'OSIER
ESPACE BON RENCONTRE

MARCHE DE NOEL MARDI 5 DECEMBRE

**A
R
T
I
S
A
N
S**

Le Comité des Fêtes NDO - Buvette	Go Champi - Champignons frais/sèches
Tero Loko - Pain/légumes	Un brin de sarriette - Traiteur
Toi & Noix - Nourriture	(mains d'artisans - assos) Caroline Faraboz - Travail du cuir
Les Biquettes des Chambarans - Fromage de chèvre	Elie - Epices
BINETTE & COMPAGNIE - Confiture, noix, jus	La miellerie du Burdi - Miel
Brasserie Tetra Byre - Bière	Les Merveilles de L'Aura - Bijoux
La ferme du bercail - Viande agneau + légumineuses	Nadeje Richard - Potier
Marilyn Monin - Vente agrumes / bon massages/magnétisme	Le sou des écoles - Snack
La Ferme de l'Ame - Savon/noix/tisanes	Elisabeth-Flora - Elixirs floraux
Upcycling & Crea - Objet bois déco	Dorian - Jardin des Alpes - Piscine naturelle
Florence - Maquillage et bons cadeaux massage	Fran Conte - Bougie
Savonnerie du Tilleul - Savon produits cosmétiques 0 déchets	Carole - Couture
Fibre bohème - Travail laine	Coté Jardin Marseillan - Huitre, moule et vin blanc

1) Débat au sein du conseil municipal sur le PADD du PLUI

Par délibération du Conseil Communautaire du 16 décembre 2021, Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté a prescrit l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal instaure les règles d'aménagement et de construction à l'échelle de la parcelle, en compatibilité avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de la Grande Région de Grenoble. Il remplacera l'ensemble des documents d'urbanisme communaux au moment de son entrée en vigueur.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) est une pièce obligatoire du PLUi.

Le PADD est la clef de voûte du dossier de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Il est le document stratégique et politique du PLUi. Le PADD définit les orientations du projet d'urbanisme ou d'aménagement de l'ensemble des communes concernées.

Les orientations générales du projet de PADD du PLUi de Saint Marcellin Vercors Isère Communauté sont les suivantes :

- Construire un modèle de développement équilibré, sobre et solidaire ;
- Conforter la qualité du cadre de vie ;
- Fortifier l'attractivité économique en garantissant un modèle de développement équilibré ;
- Assurer un modèle de développement respectant les ressources.

Le maire rappelle que le conseil doit débattre mais pas délibérer sur les orientations générales et objectifs proposés du PADD. Le débat n'a aucun caractère décisionnel et n'est donc pas suivi d'un vote.

Les observations émises par le conseil lors de ce débat qui seront transmises à Saint Marcellin Vercors Isère Communauté sont les suivantes :

- Le conseil souhaite que la vocation touristique de la commune soit mentionnée.
- Que soit pris en compte notre PLU récent, conforme aux exigences du SCOT et de la DDT.
- Le conseil est conscient de l'importance de la ville centre mais au vu de l'étendue de notre intercommunalité, il est primordial d'avoir une meilleure répartition sur le territoire des services et des zones d'activités économiques et commerciales.

Le conseil municipal de Notre Dame de l'Osier après avoir débattu des orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable proposées dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de Saint Marcellin Vercors Isère Communauté, prends acte de la tenue du débat.

2) Convention TE 38 pour un conseil en énergie partagé

Le maire rappelle que la commune disposait depuis trois ans d'un contrat avec TE 38 pour l'intervention d'un conseiller en énergie, mais ce contrat se termine. Le rôle du conseiller en énergie est de suivre et d'analyser les consommations d'énergie des bâtiments communaux et de l'éclairage public et de faire des recommandations.

Le maire souligne l'intérêt de ce suivi régulier dans un contexte de changement climatique et de charges financières toujours plus importantes.

Il propose de renouveler ce contrat pour une durée de trois ans auprès de TE 38. La participation de la commune est de 0,62 € par habitant et par an.

Le conseil, qui a trouvé particulièrement intéressantes les présentations par le conseiller énergie des bilans réalisés chaque année pendant la durée du précédent contrat, se prononce favorablement sur le renouvellement de ce contrat.

3) Etude Devis diagnostic amiante et plomb

Dans le cadre de la restauration de l'ancien couvent Bon Rencontre, il convient de réaliser un diagnostic amiante et plomb.

Le maire présente au conseil le devis de la société IRIS EXPERTISES d'un montant de 5 364 € TTC et le devis de AC ENVIRONNEMENT de 6 492 € TTC..

Le conseil décide de retenir la proposition de la société IRIS EXPERTISES d'un montant de 5 364,00 € TTC.

4) Etude Devis structure

Dans le cadre de la restauration de l'ancien couvent Bon Rencontre, il convient de réaliser un diagnostic structure.

Le conseil accepte le devis de l'entreprise CABESTAN d'un montant de 5760,00 € TTC.

5) Devis extension JVS EMPRUNTS

Acceptation du devis de la Société JVS Mairistem d'un montant de 744,00 € TTC pour l'installation d'un logiciel complémentaire permettant d'accéder au chapitre « Gestion de La Dette » dans le logiciel de gestion de la commune. Un module de formation à ce logiciel complémentaire est compris dans ce devis.

6) Convention de déneigement 2023/2024

Une convention pour assurer le déneigement de la commune est nécessaire chaque année. Le déneigement de l'ensemble de la commune est assuré par Gérard Amieux sur les bases suivantes :

- un forfait d'astreinte de 250 € mensuel pour les mois de décembre, janvier, février et mars,
- des vacations horaires d'intervention de 60.00 € de l'heure,
- Une majoration pour dimanche et jours fériés de 6.00 € de l'heure.

Le conseil accepte cette proposition et autorise le maire à signer cette convention avec Gérard Amieux

7) Prime inflation et prime de Noël

Le décret du 31 octobre 2023 permet le versement d'une prime « pouvoir d'achat » aux agents des collectivités territoriales.

7 tranches de rémunération brute annuelle sont prises en compte pour le calcul de son montant :

De 800 € pour un revenu brut annuel inférieur ou égal à 23 700 € à 300 € pour un revenu compris entre 33 600 € et 39 000 €.

Le maire propose le versement de cette prime aux agents communaux au prorata des heures effectuées.

Il propose également de reconduire la prime de Noël dans les mêmes conditions que les années précédentes soit : 400 € pour un plein temps, 200 € pour un mi-temps et 100 € pour les autres contrats.

Le conseil est très favorable à ces propositions.

Infos chantier de réalisation d'un ouvrage de passage à petite faune

Communiqué du service Patrimoine naturel de la Direction de l'aménagement, du Département

Comme vous avez pu le constater, le Département mène des travaux pour réaliser un passage à petite faune sur la RD 201a et 201c. En effet les amphibiens vivent dans les boisements et se reproduisent dans la zone humide du Grand Liens située en contre bas. Depuis 2000 des campagnes de sauvetage sont organisées chaque printemps pour permettre aux amphibiens de traverser en toute sécurité la route. Notre commune abrite un site d'importance régionale qui accueille pas moins de 10 espèces d'amphibiens (19 espèces existantes en Isère), dont le triton crêté, la grenouille agile et le sonneur à ventre jaune, espèces protégées au titre du code de l'environnement. Cela représente 2/3 des espèces d'amphibiens présentes dans la Région Rhône-Alpes (22 espèces). C'est également le site qui accueille le plus de population de tritons crêtés de la Région. Dans un contexte de régression de la biodiversité, il était nécessaire d'intervenir pour préserver ces espèces pendant leurs migrations allers et retours.

Ces travaux sont des travaux publics liés à la route, qui doivent prendre en compte les aspects de sécurité (aucun obstacle dans les 2,40m de la chaussée) et de structure de la route. Ce qui a un impact sur les coûts pour ce qui semble être des travaux « simples ». Ces travaux permettent par ailleurs de faire travailler une entreprise locale, qui acquiert de l'expérience sur ce type de travaux peu communs.

Ces travaux sont financés par le Département sur la taxe d'aménagement, une taxe affectée qui ne peut être utilisée que pour la protection de l'environnement, et co-financés dans le cadre du plan de relance et du fonds vert..



L'Osier Flash spécial fin d'année



Chaque fin d'année nous imprimons un bulletin spécial fin d'année, plus fourni que le bulletin mensuel. Il est le reflet de l'année qui vient de s'écouler, nous essayons de mettre un maximum de photos, autant de souvenirs à garder au fil des années. Il raconte la vie du village, en images et en articles, à travers les manifestations et les évènements qui ont jalonné 2023.

Il sera distribué dans les boîtes aux lettres, par l'équipe des élus de la commune, entre fin décembre et début janvier. Pour composer ce bulletin, nous avons besoin de la contribution des responsables de club ou d'association : merci d'avance de nous faire parvenir en mairie un article et une-des photo-s, avant le 20 décembre.

Nous réservons un espace dédié aux évènements familiaux, naissances, mariages, décès. Cet espace nous est cher, il permet de laisser une trace.

Là encore, nous invitons les familles concernées cette année 2023, à nous faire parvenir un article, une photo.

Si vous n'avez pas le temps de rédiger un article, n'hésitez pas à nous envoyer un mail en mairie, en nous laissant votre numéro de téléphone, nous vous contacterons.

Si vous souhaitez au contraire que votre nom n'apparaisse pas, vous pouvez également nous le faire savoir par mail, à la mairie.

Nous souhaiterions également réserver une page aux nouveaux arrivants, **nouveaux habitants de la commune**.

Pour cela, nous vous invitons, vous qui vous êtes installés sur la commune au cours de l'année 2023, à contacter la mairie, par mail ou par téléphone, afin de nous communiquer votre accord pour que votre nom apparaisse dans le bulletin, et votre adresse, ou votre quartier, afin que les habitants puissent vous situer dans le village. Quelques mots de présentation sont également les bienvenus !

Nous rappelons que vous pouvez aussi venir vous faire connaître, et faire connaissance avec les élus, le samedi matin, entre 10h30 et 12h, lors de la permanence. La mairie est ouverte, sans rendez-vous !

Nous respectons bien évidemment le choix des personnes qui ne souhaiteraient pas se faire connaître.

Entre l'anonymat des grandes villes, et l'ingérence dans la vie privée des osiérins-es, nous souhaitons tout simplement faire de ce bulletin un vecteur de lien social, permettre que les familles « historiques » du village et les nouveaux arrivants puissent se connaître et s'accueillir.

Il fut même un temps, où les membres du Foyer rural, se rendaient au domicile des nouveaux habitants, pour leur souhaiter la bienvenue, leur présenter les activités pratiquées sur la commune, et aussi recueillir quelques mots de présentation qui figureraient sur le bulletin annuel de fin d'année.

Dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme

Pour tout savoir sur le dépôt de demande d'urbanisme en ligne, un guide pratique est proposé par Saint Marcellin Isère Vercors communauté. Il est disponible en mairie. Vous pouvez aussi le télécharger sur le site de l'interco : <http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr/>

Conférence : « Chauffer sa maison quel système de chauffage ? »

Une soirée organisée par Saint Marcellin Vercors Isère Communauté, dans le cadre de la plateforme de rénovation énergétique, à destination des particuliers et présentée par l'AGEDEN.

Elle aura lieu **le lundi 4 décembre à 18h30**, dans la salle de conférence de Saint Marcellin (Espace Saint-Laurent – 1 Boulevard du champ de mars (entrée rue Saint-Laurent)).

Les inscriptions se font via le site internet de l'AGEDEN www.infoenergie38.org ou par téléphone au **04 76 14 00 10**.



Porté et financé sur votre territoire par
SAINT-MARCELLIN
VERCORS ISÈRE
COMMUNAUTÉ

Info Énergie
en Isère

Lundi
4
Décembre
2023
18h30

CONFÉRENCE

● SAINT-MARCELLIN

Chauffer sa maison, quel système choisir ?

Chaudière, gaz, fioul, pompe à chaleur, poêle à bois... ? Trouvez un système adapté à votre logement !

 **INSCRIVEZ-VOUS !** | 04 76 14 00 10
www.infoenergie38.org

Le service Info Énergie est mis en oeuvre par :  **AGEDEN**
Agence communale énergies et eau

Egalement financé par :  **La Région** Auvergne-Rhône-Alpes avec  **France Rénov'**  **isère** LE DÉPARTEMENT  **CEE** Les crédits d'impôts pour les économies d'énergie

Matinée fitness à l'Olympide

Aborder les fêtes de fin d'année en pleine forme avec un programme fitness revisité ? Rendez-vous à l'Olympide **samedi 9 décembre à partir de 9h !**

9h-9h30 BODY-BARRE
9h45-10h15 CARDIO ATHLÉTIQUE
10h30-11h PILATES / STRETCHING

Renseignements et inscriptions auprès de l'accueil de l'Olympide ou par téléphone au 04 76 38 35 38

3€ la séance

Offre d'emploi au sein de l'interco

La commune de Pont en Royans a lancé un appel à candidature pour un poste de rédacteur (possibilité Catégorie C avec expérience), suite à un départ à la retraite au 1^{er} juillet 2024
Le poste est à pourvoir au 1^{er} février 2024, il est à temps complet.

La fiche de poste pour cette offre d'emploi est disponible en mairie.

Forum défense et sécurité 2023

La Mission Locale organise **le mercredi 13 décembre de 13h30 à 16h30** un FORUM DEFENSE ET SECURITE à la salle polyvalente de Saint-Marcellin (en face du Forum).

La Gendarmerie Nationale, les 3 armées (Armée de terre, Marine Nationale, Armée de l'air), les pompiers, la Police Nationale seront avec nous pour vous présenter leurs missions, leurs valeurs, les différents métiers, les formations pour y arriver et leurs modes de recrutement.

Plusieurs animations sont d'ores et déjà prévues : maître chien avec la Gendarmerie Nationale, démonstration de tirs avec la Police Nationale, gestes de 1ers secours avec les pompiers, ...

Venez également découvrir des dispositifs en lien avec la citoyenneté et l'insertion professionnelle : SMV (Service Militaire Volontaire), Epide (Etablissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi), mission de volontariat en service civique.

Nous vous attendons nombreux. Le Forum est ouvert à toutes et à tous : particuliers, collégiens, lycéens, étudiants, parents, partenaires, ...



Brèves

•**Prochain L'Osier Flash** : En principe, il n'y aura pas d'Osier Flash en janvier 2024, puisque nous nous consacrerons à l'Osier Flash spécial fin d'année. Pour le bulletin du mois de février 2024, les propositions d'articles seront à nous faire parvenir avant le 25/01/2024. Si cela vous est possible, une version numérique envoyée à l'adresse ndomaine@wanadoo.fr est bienvenue.

Page ouverte à une activité locale

Profitez d'un instant de sérénité et de pure détente pour le bien-être de votre corps et de votre esprit. Offrez un bon cadeau pour une séance de soin énergétique aux bienfaits immédiats vers un mieux être quotidien, une libération émotionnelle et une détente profonde. (Plusieurs séances seront nécessaires pour un réel mieux être durable dans le temps).

Uniquement sur RDV tel: 06 03 93 68 32 Notre Dame de l'Osier.



Rappel : Bons d'achat « Mes commerces-mon territoire »

« Mes commerces – mon territoire » est le nom de la marque donnée aux bons d'achat proposés par le nouvel office du commerce et de l'artisanat de Saint-Marcellin Vercors Isère.

Valables dans 80 commerces du territoire, pour l'instant concentrés sur les villes de Saint-Marcellin et Vinay, ces bons d'achats permettent de régler tout ou partie de vos achats dans ces commerces adhérents.

Comment se procurer des bons d'achat « mes commerces – mon territoire » ?

L'office du commerce et de l'artisanat vient de mettre en ligne une plateforme qui permet de passer directement votre commande et payer celle-ci.

Les bons d'achat peuvent s'acquérir

à l'unité : 10€, le bon

par carnet de 10 bons : 100€, le carnet

Vous pouvez les commander sur le site de l'interco : <http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr/>

C'est aussi sur ce site que vous pourrez trouver la liste des 80 commerçants où vous pouvez régler vos achats grâce à ces bons.

L'achat en boutique référente est aussi possible :

Opticiens Krys, 18 grande rue à Saint-Marcellin / 04 76 38 19 21.

Imprimerie Savigny, 4 grande rue à Vinay / 04 76 36 71 24.

Une idée cadeau qui a du sens : Acquérir des bons d'achat « mes commerces, mon territoire », c'est soutenir le dynamisme des commerçants, c'est encourager leurs initiatives et animations collectives, c'est investir pour le maintien du commerce local, c'est participer à la vie et à l'attractivité du territoire.

On peut soutenir le commerce local tout en faisant plaisir. Offrir des bons d'achat « mes commerces – mon territoire » à sa famille, ses amis, ses salariés, à l'occasion des fêtes de fin d'année ou pour tout autre évènement (ou sans raison particulière) est aussi une démarche qui a du sens.

De drôles de cosmonautes !

Parce que Tero Loko est un chantier d'insertion par l'activité économique, l'un des objectifs de la structure est d'aider les salariés en parcours d'insertion à trouver leur voie dans le monde du travail. Et parce qu'il n'est pas toujours facile de trouver le bon projet professionnel, la structure a proposé à ses salariés un « rally entreprises » !

Du 30 octobre au 3 novembre, l'association a donc suspendu ses activités pour emmener ses salariés visiter une douzaine d'entreprises du territoire : boulangerie, magasin bio, traiteur, garage, maraichers, mais aussi d'autres structures d'insertion comme l'association d'agriculture urbaine Mille pousses ou encore l'association intermédiaire PA-ISS à St Marcellin.

Afin de reproduire cette opération, Tero Loko est toujours à la recherche de nouvelles entreprises locales. Vous pensez que c'est possible dans la vôtre ? N'hésitez pas à faire signe aux conseillères en insertion sociale et professionnelles de l'association à l'adresse contact@teroloko.com



L'équipe de Tero Loko en visite à la fromagerie Eurial à Vinay

Congés de Noël

L'équipe de Tero Loko fête aussi Noël ! Il n'y aura ni marché ni paniers le 26/12. RDV le 2/01 pour un marché en format réduit, avec celles et ceux déjà remis-es du Jour de l'An ! Bonnes fêtes de fin d'année !



CINÉ - DÉBAT
EN PRÉSENCE DE THOMAS LALIRE, CO-RÉALISATEUR

VENDREDI 15 DÉCEMBRE À 20H
À BON RENCONTRE, NOTRE DAME DE L'OSIER

RÉSUMÉ
Au Chili, dans les jours qui suivent le coup d'état du 11 septembre 1973, des centaines d'opposants tentent d'échapper à la répression et se pressent aux portes des ambassades. Françoise de Menthon, la femme de l'ambassadeur français, décide alors d'écrire un journal pour garder une trace de ces heures tragiques et de l'accueil exceptionnel des services de l'ambassade. Cinquante ans plus tard, la famille de Menthon ouvre les portes de son château aux anciens réfugiés chiliens. Le temps d'une réception, les souvenirs de cette histoire ressurgissent, s'entremêlent et dessinent une mémoire collective.

CE FILM-DOCUMENTAIRE PARU EN 2023 EST L'HISTOIRE D'UN GESTE D'HOSPITALITÉ ET D'UN ENGAGEMENT POUR L'ACCUEIL INCONDITIONNEL 50 ANS PLUS TARD, « REVOIR L'AMBASSADE » C'EST AUSSI ENTENDRE LES RÉSONANCES DE CETTE HISTOIRE AVEC NOS ENGAGEMENTS POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS ACCUEILLANTE.

19H30 : ACCUEIL
20H : PROJECTION, ÉCHANGES & TEMPS CONVIVIAL

ENTRÉE À PRIX LIBRE

N'HÉSITÉZ PAS À APPORTER UNE PETITE DOUCEUR À PARTAGER !

TERO LOKO
L'ASSOCIATION

Atelier cuisine et repas partagé

Prochain atelier cuisine le 11 décembre de 10h30 à 12h30.
Suivi d'un repas partagé, de 13h à 14h, sur inscription : contact@teroloko.com
5€/repas – tarif solidaire 2,5€

Un pas de plus vers le nouveau bâtiment

C'est le dossier de l'année 2023 pour l'association : la construction du nouveau bâtiment d'activité, qui regroupera les activités agricoles et le fournil. Une nouvelle étape a été franchie tout récemment puisque le permis de construire a été validé et affiché ! Les travaux devraient débuter d'ici la fin de l'année.

Toutes les dates des animations sont à retrouver sur la page www.teroloko.com/agenda/

Retour sur la commémoration du 11 novembre



11 novembre 1918, les cloches des églises sonnent l'armistice et la fin d'un conflit qui aura fait 1.4 millions de morts. La France perd en moyenne, chaque jour, entre 800 et 900 jeunes hommes pendant 4 ans et demi. Les chiffres sont tels que l'on ne parvient pas à se représenter l'ampleur du désastre humain.

11 novembre 2023, en Israël, 11000 Palestiniens et 1200 Israéliens sont morts depuis les attaques terroristes du Hamas le 7 octobre dernier. Essentiellement des civils.

1er juillet 1916, premier jour de la bataille de la Somme, c'est plus de 20 000 soldats qui sont tombés.

11 novembre 2023, bien qu'elle ait disparu des médias depuis les événements du Moyen Orient, la guerre en Ukraine, déclenchée par l'invasion du pays par la Russie le 24 février 2022, s'enlise.

Une estimation de l'armée américaine, donne plus de 500 000 soldats tués ou blessés. Aucun chiffre fiable concernant les civils, victimes collatérales dans tout conflit.

11 novembre 1918, après tant de souffrance, l'espoir d'un monde apaisé, sans guerre, « la der des ders » naissait.

11 novembre 2023, à Kiev ce matin même, des gens se terrent dans le métro à l'annonce de tirs de l'armée Russe. A Gaza, les hôpitaux sont volontairement pris pour cible.

Comment ne pas se sentir impuissant devant tant de violence, devant cette incompréhension à ne pouvoir respecter l'autre, son territoire, sa religion, sa façon de penser et de pouvoir choisir son avenir ?

Nous sommes un pays profondément divisé politiquement. Or en tant que citoyens, nous avons très profondément, en temps de crise, une aspiration à l'unité, à « L'union sacrée ».

Malheureusement la guerre est, pour une bonne part, une aventure irrationnelle. Elle donne raison au plus fort et à celui qui estime qu'il a le droit de son côté. En écrasant le plus faible, elle est la consécration de la force, car la victoire appartient au plus fort, qui n'est pas par principe le plus juste. Un peu d'intelligence et de conciliation pourraient facilement éviter bon nombre de conflits.

Le chemin de la paix est un chemin de vérité, pensait Ghandi, car celui qui cherche effectivement la vérité ne peut pas demeurer violent longtemps.

Ce jour de commémoration qui réunit, ici, à Notre Dame de l'Osier comme dans toutes les communes de France, les femmes, les hommes, les enfants, tous les citoyens de bonne volonté, est l'occasion de réaffirmer haut et fort que nous avons la volonté, l'énergie, l'imagination, la confiance en la justice et en nos principes républicains, l'utopie peut être, que la paix un jour triomphera.

Alors vive la Liberté, vive l'Egalité, vive la Fraternité et vive la Paix.



Alex Brichet Billet

Appel aux dons pour un projet spécial au sein de l'EHPAD Bon Rencontre

L'équipe de l'EHPAD fait pour cette année 2024 le projet d'emmener 5 adultes handicapés de plus de 60 ans à l'étranger. Pour réaliser ce projet, elle fait un appel aux dons.



Reconnue d'utilité publique



APPEL À DONS 2023

Tous ensemble, réalisons leur rêve : partir à l'étranger

Ils sont cinq. Ils ont plus de 60 ans, et vivent en maison de retraite, en EHPAD à Notre-Dame de l'Osier et à Tullins. Ils ont un rêve commun : prendre l'avion et partir à l'étranger.

Pourquoi n'aurions-nous plus le droit de rêver après 60 ans ? Pourquoi ne pourrions-nous plus vivre d'aventure en vieillissant ? Pourquoi ne plus croire au bonheur ?

*On va partir en vacances comme tout le monde.
C'est un rêve, je n'ai jamais pris l'avion de ma vie.*

Notre mot d'ordre : les accompagner, de manière autonome et sécurisé, à réaliser ce rêve. Et pour cela, trois professionnelles qui les connaissent ont accepté de rejoindre cette aventure, en partant avec eux.

Vous aussi, vous pouvez les aider, en faisant un don en faveur de notre établissement.

Un grand MERCI de vos encouragements et de votre générosité.

Faites un don en ligne sécurisé sur
<https://soutenir.fondationpartageetvie.org/nos-etablissements-et-services>
en sélectionnant notre établissement



Le petit + : nous vous enverrons une carte postale !

*Votre don est déductible
de votre impôt, nous vous
transmettrons un reçu fiscal.*



Bon
Rencontre

AGENDA DU 1^{ER} AU 31 DECEMBRE 2023

Notre Dame de l'Osier – Pays de Vinay

- 02 12** **Atelier d'Annie à Notre Dame de l'Osier** : atelier couture et travaux d'aiguilles, à 14h30 à la mairie.
- 04 12** **Conférence** : « **Chauffer sa maison quel système de chauffage ?** » voir les infos en page 6.
- 05 12** **Marché de Noël à Notre Dame de l'Osier** organisé par l'association Tero Loko, le Comité des fêtes, le Sou des écoles et la mairie. Retrouvez toutes les infos, les animations, la liste des artisans en pages 1 et 2.
- 08 12** **Rencontre du club de l'amitié** : à 14h à la mairie, après midi jeux.
- 13 12** **Forum des métiers de la défense et de la sécurité** organisé par la Mission Locale de Saint Marcellin. Voir infos et affiche en page 7.
- 16 12** **Atelier d'Annie à Notre Dame de l'Osier** : atelier couture et travaux d'aiguilles, à 14h30 à la mairie.
- 16 12** **Vélo-parade lumineuse** à st Marcellin Cette déambulation festive et lumineuse aura lieu le soir du marché de Noël de Saint-Marcellin pour une ambiance féerique et conviviale, samedi 16 décembre.
Les participants sont invités à munir leur vélo des phares et réflecteurs habituels, mais aussi d'un maximum de décorations de Noël, lumineuses et réfléchissantes pour briller dans la nuit !
Cette année, le parcours sera un peu différent des années précédentes mais sera toujours adapté aux petites jambes : le cortège empruntera l'ancienne route de Chatte puis reviendra par la voie verte. Nous roulerons ensuite sur la nouvelle voie douce de la Saulaie pour revenir par l'ancienne route de Saint-Vérand, jusqu'au forum où seront offerts un goûter et des animations par le groupe « impro vélo » du Mélilot Théâtre et par l'association "Trad'Accords".
- 22 12** **Rencontre du club de l'amitié** : à 14h à la mairie, après midi jeux.



Info Commission sociale : Rappel choix colis/repas



La commission sociale de la mairie rappelle aux personnes bénéficiaires du colis gourmand ou du repas de fin d'année, qu'elles ont à faire connaître leur choix, en mairie, le plus rapidement possible.

Les dates et horaires pour venir récupérer les colis à la mairie sont :

- le vendredi 22/12 de 14h à 16h et
- le vendredi 23/12 de 10h à 12h